

COMMENT ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES AUX SUDS ?

Note de cadrage

I - Éléments de contexte

L'agroécologie, un concept dynamique

Les premiers usages du terme « agroécologie » remontent aux années 1930 (Doré & Bellon, 2019). Le « pionnier » **Basil Bensing**, agronome américain d'origine russe (1881-1973), y fait référence dans différents ouvrages et définit pour la première fois l'agroécologie comme une « écologie appliquée à la nature ».

Les décennies qui suivent - des années 1950 aux années 1970 - n'ont plus recours au terme « agroécologie » mais permettent de documenter des pratiques agricoles « alternatives », sous le prisme disciplinaire des différents auteurs qui s'y attachent : plusieurs auteurs contribuent à la construction de l'agroécologie, chacun suivant sa discipline (agronomie, écologie, géographie, zoologie, biologie...).

Les années 1970-1980 sont marquées par d'importantes transformations des systèmes agricoles, dont les objectifs sont centrés sur la sécurité alimentaire d'une population grandissante et de plus en plus urbaine. Dans les pays du Nord, ces évolutions se traduisent par une spécialisation et une standardisation croissante de la production agricole, qui s'accompagne d'importants investissements (motomécanisation) et d'un usage croissant des intrants chimiques, dans une logique d'agriculture « productiviste ». Cette logique a été encouragée et soutenue après-guerre avec l'accélération de la mondialisation des échanges commerciaux de produits alimentaires et agro-alimentaires. L'agroécologie réapparaît dans les milieux académiques dans les années 80 : En 1983, **Miguel Altieri**, agronome chilien et professeur à l'Université de Berkeley, publie l'ouvrage « Agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative », qui pose les fondements théoriques de l'agroécologie. **Stephen Gliessman** apporte également un ouvrage de référence « Agroécologie : l'écologie des systèmes alimentaires durables ». Il approfondit les définitions et introduit le concept d'agroécologie comme « l'écologie des systèmes alimentaires durables ».

Plus récemment (années 1990-2000), l'agroécologie intègre progressivement une dimension socio-politique, grâce aux apports d'autres disciplines (géographie, sociologie, économie...) mais aussi du fait du lien croissant entre l'agroécologie et les revendications sociales (défense de la paysannerie, alternatives à l'agriculture et aux systèmes alimentaires industrialisés, droits fonciers...). La place de cette composante socio-politique donne lieu à des déclinaisons de l'agroécologie multiples et dynamiques : permaculture, agriculture naturelle, agriculture régénérative... parfois à l'origine de clivages.

Ainsi, si les définitions de l'agroécologie sont multiples, elles se recoupent par l'approche systémique du système de production (voire désormais, du système alimentaire), la recherche d'alternatives à une agriculture « productiviste », l'attention portée aux processus écologiques, à la valorisation des savoirs locaux, et enfin par l'interdisciplinarité de l'approche par opposition à une approche purement agronomique (ouverture aux dimensions économiques, sociales et politiques, etc.).

L'émergence de l'agroécologie comme modèle alternatif aux agricultures « conventionnelles » dans l'agenda international et dans les politiques publiques

Le terme d'agroécologie est de plus en plus utilisé – aux Nordes comme dans les Suds – comme modèle alternatif aux modèles agricoles « productivistes » et leurs externalités négatives, autant sur le plan environnemental (travail profond et fréquent du sol, apport d'intrants chimiques, usage intensif de l'eau et du pétrole...) que social (prépondérance de l'emploi salarié, endettement, motorisation/robotisation des tâches en substitution à la main d'œuvre humaine...). L'agroécologie apparaît comme une alternative crédible pour relever un ensemble de défis interconnectés :

- **Sur le plan environnemental**, en particulier par le biais des services écosystémiques rendus, comme le maintien de la fertilité des sols, de la qualité de l'eau, la restauration de paysages dégradés ou la préservation de la biodiversité dans les zones rurales. L'agroécologie constitue par ailleurs une réponse pour lutter contre le changement climatique, le secteur agricole constituant l'un des rares puits possibles de carbone.
- **Sur le plan social**, l'agroécologie valorise les savoir-faire des producteurs et productrices, en lien avec des variétés agricoles locales, des pratiques agricoles et des traditions culinaires. Elle doit permettre de fournir des emplois décents pour une part importante de la population mondiale, du fait de l'intensification en travail du système de production. L'agroécologie doit enfin apporter une contribution

durable à la sécurité alimentaire et la nutrition, et répondre aux attentes des consommateurs en produits alimentaires sains et diversifiés.

- **Sur la plan économique**, l'agroécologie tend à donner accès de manière équitable et durable aux ressources naturelles, permettant ainsi aux agriculteurs·trices et éleveurs·euses de pérenniser leur activité et de s'intégrer à la gouvernance des espaces et des ressources dans les territoires qu'ils occupent.

L'ambition de la transition agroécologique dans sa vision la plus large ne relève pas d'un simple ajustement des pratiques actuelles, mais vise à transformer les systèmes agricoles et alimentaires, en s'attaquant de manière intégrée aux causes profondes des problèmes et en s'inscrivant dans la durée (enjeux de résilience et d'efficacité des usages des ressources).

A partir de 2014, la FAO lance un processus multipartite visant à **générer un cadre commun pour définir l'agroécologie** : ce processus donne lieu à deux Symposiums internationaux et à l'adoption des « 10 éléments de l'agroécologie » par les 197 membres de la FAO.

En 2021, le sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a donné lieu à la création d'une Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie et a réaffirmé l'engagement en faveur d'une **transformation profonde des systèmes alimentaires** : « Des mesures progressives pour améliorer l'efficacité de l'approche dominante de la révolution verte, bien que nécessaires, ne sont pas suffisantes pour relever les défis climatiques, environnementaux, de santé humaine et sociaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ».

Sur le plan national, plusieurs pays ont progressivement adopté des politiques publiques en faveur de l'agroécologie au cours de la dernière décennie, sous des formes diverses. A ce titre, la France s'est affichée en « précurseur » au niveau européen avec son projet agroécologique « Produisons autrement », lancé en 2012. Dans de nombreux pays des Suds, l'agroécologie s'est intégrée aux politiques publiques, souvent à l'issue de mouvements locaux issus de la société civile. Sans exhaustivité, sont souvent cités l'Inde (notamment l'Etat d'Andhra Pradesh engagé en faveur du Zero Budget Natural Farming), le Mexique, l'Argentine, le Brésil, le Nicaragua, ou le Sénégal (notamment via le réseau DyTAES) (Place & al., Agroecology TPP, 2022).

Pour autant, l'agroécologie reste un concept en débat : ses avantages en termes de production agricole, de rentabilité économique des exploitations ou de contribution aux progrès sociaux ne sont pas entièrement reconnus ; certains argumentaires en faveur d'une

agriculture « raisonnée », ou « de précision » défendent notamment la participation de l'agro-industrie aux efforts de transition, le rôle à jouer des innovations technologiques ou – pour les agriculteurs et agricultrices – la nécessité de promouvoir des modèles en mesure de réduire la pénibilité du travail. Même dans les Etats ayant officialisé leur soutien à la transition agroécologique, la déclinaison des politiques publiques peut s'avérer contradictoire avec d'autres actions menées en parallèle par le même gouvernement (exonérations de droits et tarifs sur les produits phytosanitaires, par exemple) ou opportuniste (dans une optique de recherche de financements notamment) (Doré et Bellon, 2019).

Les interventions de l'Iram en lien avec l'agroécologie

Depuis sa création, les interventions de l'Iram s'inscrivent résolument dans certains des principes de base de l'agroécologie : la souveraineté alimentaire, la valorisation des pratiques de terrain et des savoir-faire locaux, la participation et l'inclusion des publics vulnérables dans les processus de décision et l'approche territoriale du développement agricole (par opposition à des approches à la parcelle, à l'exploitation ou strictement « filière »).

Le dernier projet d'association (2021-2025) affirme clairement son engagement en faveur de l'agroécologie : **« [...] l'Iram fera de la transition agro-écologique un volet majeur d'intervention pour les prochaines années. Il s'agira de promouvoir des approches systémiques basées sur le potentiel des mécanismes biologiques, en renforçant les leviers de leur diffusion à l'échelle des organisations de producteurs, des terroirs et des territoires et au niveau des filières agroalimentaires. »**

Les principales interventions de l'Iram en faveur de la transition agroécologique (projets, assistances techniques, études de longue haleine) :

- Le « Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest » (PAE) – dans lequel l'IRAM apporte une assistance technique à la CEDEAO, en groupement avec AVSF et INADES Formation – vise à contribuer aux dynamiques de transition agroécologique en cours dans les pays de la CEDEAO et à accompagner l'élaboration de politiques publiques favorables à sa diffusion.
- Le projet « Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne » (ACOTAF) mis en œuvre par le CIRAD, l'IRAM et Rescar-AOC, s'intéresse aux postures de l'accompagnement

et des métiers de conseillers et animateurs en Afrique subsaharienne, au détriment d'approches centrées sur la technique agricole.

- L'accompagnement de l'AFD « pour une meilleure intégration de l'agroécologie dans les projets » a permis à l'IRAM de faire un état de l'art des connaissances autour de l'agroécologie pour analyser les projets financés par le Groupe AFD au regard de leur contribution aux transitions agroécologiques et de proposer des pistes de classification de ces projets.

- Plusieurs interventions en faveur des systèmes pastoraux au Sahel, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (PRAPS, PEPISAO, I Yeke Oko) permettent de penser les systèmes d'élevage pastoraux et leurs complémentarités dans l'espace avec les activités agricoles et les usages des ressources (eau, foncier, forêt), dans une perspective de transition agroécologique territoriale.

- Des sollicitations régulières notamment dans le cadre d'études de faisabilité pour intégrer les enjeux de transition agroécologique dans les activités des projets (RAD4CAM au Cambodge, ...), ou pour de la formation (Mauritanie, Guinée...).

II. Enjeux et objectifs de la Journée d'études

Alors que l'on constate que les interventions liées à l'agroécologie sont croissantes, il semble important de capitaliser sur les pratiques et les enseignements des programmes et politiques sectorielles qui visent à accompagner la transition agroécologique. La journée d'étude mettra en débat les stratégies et outils pour accompagner cette transition à partir de différentes situations en lien avec les interventions de l'Iram - sans s'y restreindre - tout en s'interrogeant sur les enjeux de cette transition à différentes échelles.

En effet, de nombreuses questions se posent quant à l'accompagnement des transitions agroécologiques, qu'il se situe au niveau institutionnel, au niveau « méso » (en accompagnement de structures de conseil ou de formation notamment) ou au niveau des pratiques de terrain. Si, en termes agronomiques ou écologiques, de nombreuses études analysent les apports de l'agroécologie, des enjeux majeurs restent, à ce stade, difficiles à appréhender. L'agroécologie permettra-t-elle d'assurer une production suffisante de denrées alimentaires pour répondre aux besoins d'une population mondiale croissante ? Comment concilier les dynamiques démographiques actuelles (notamment l'urbanisation de la population qui entraîne une baisse de la main d'œuvre disponible en milieu rural) avec le besoin en main d'œuvre des systèmes de production agroécologiques ? Quelle place

doit-on donner aux intrants chimiques dans les systèmes de production ? Quels impacts positifs et négatifs des systèmes d'élevage ? Peut-on ou faut-il accompagner tous les modèles agricoles en transition (place de l'exploitation agricole capitaliste, des cultures d'exportation, des « innovations » à promouvoir) ?

Cette journée d'études permettra de contribuer à la réflexion autour de ces enjeux en 4 sessions successives.

III. Déroulé de la journée d'étude

Pour répondre à ces questionnements, la journée d'études se déroulera comme suit :

A. Partie introductive

Marc Dufumier – agronome, professeur émérite AgroParisTech – et Jean-Michel Sourisseau – socio-économiste, chercheur au CIRAD – entameront cette journée en posant un cadre au terme d'agroécologie, rappelant les évolutions du concept et des définitions, et les principes fondateurs. Ces premières interventions permettront également de rappeler que l'agroécologie est un concept qui reste en débat.

En tant qu'ancien salarié puis Président de l'IRAM, Marc Dufumier rappellera quel a été le cheminement de l'IRAM dans ses interventions en faveur des transitions agroécologiques – avant même la diffusion du terme « agroécologie ».

B. Réflexion collective autour d'agroécosystèmes aux Suds

La réflexion collective se structurera dans un premier temps autour de cas portant sur des agroécosystèmes concrets, les systèmes agraires développés dans ces contextes et l'accompagnement des transitions agroécologiques que pourraient impliquer ces systèmes : (1) les systèmes de production agropastoraux sahéliens et (2) les systèmes maraîchers périurbains. Cette manière de procéder permettra ainsi d'éviter une approche trop normative de l'agroécologie, en centrant le débat sur des cas concrets et leurs implications en termes de financement, d'accompagnement technique, de politiques publiques... L'enjeu sera également de faire en sorte que ces cas concrets permettent d'aborder certaines controverses de la transition agroécologique (place de l'élevage dans les transitions agroécologiques, capacité à valoriser la production agroécologique, place des intrants chimiques...) sans qu'elles se trouvent au cœur du débat.

SESSION 1 - Transitions agroécologiques en territoires agropastoraux sahéliens : entre enjeux de préservation et de renouvellement des systèmes agraires

Le pastoralisme est aujourd'hui reconnu comme un système durable, particulièrement adapté aux zones arides et montagneuses, permettant aux populations rurales d'accéder à une source de nourriture, de revenu et d'emploi. Longtemps perçues et abordées de manière dissociée au Sahel, les interdépendances et complémentarités sont en réalité fortes entre l'élevage et l'agriculture : transfert de matière organique améliorant la fertilité des sols pour les cultures pluviales, apports alimentaires pour les animaux, échanges de produits alimentaires, fournitures d'animaux pour le travail, l'élevage, l'embouche, ... (Richard et al., 2019). Ces complémentarités peuvent être formalisées via des systèmes de troc, d'alliances ou des contrats oraux (Jacquemot, 2022). Le pastoralisme rend par ailleurs différents services écosystémiques, qui tendent à en faire un système agroécologique « par essence » : renouvellement de la fertilité du sol, entretien des espaces, dissémination de semences herbacées et ligneuses, aération des sols meubles et brisure des croûtes de battance, amélioration du stockage du carbone dans les sols ... (Richard et al., 2019). Pour autant, le pastoralisme est souvent à la marge des discussions autour des enjeux des transitions agroécologiques : l'agroécologie a d'abord été conçue sous le prisme des systèmes de cultures, laissant de côté les systèmes d'élevage comme le pastoralisme, et l'élevage, de manière générale, est parfois remis en question du fait de sa consommation d'eau et de ses émissions de gaz à effet de serre.

Dans cette session, **Bernard Bonnet** (IRAM) et **Pierre Hiernaux** (Chercheur spécialiste en écologie végétale) reviendront sur les aspects faisant du pastoralisme un système agroécologique « par essence », analyseront l'impact de ce type de système d'élevage sur l'environnement (sols, végétations naturelles, stockage de carbone, ...), et présenteront l'intérêt de l'intégration et de l'association agriculture / élevage dans une démarche de transition agroécologique des territoires.

Cette session permettra ainsi de s'interroger sur :

- Comment peut-on accompagner la transition agroécologique pour les systèmes agropastoraux sahéliens dits « extensifs » comme le pastoralisme et les cultures pluviales, dont le fonctionnement se rapproche « par essence » de systèmes agroécologiques ?
- En quoi les dynamiques actuelles (urbanisation, privatisation des espaces, insécurité, changement climatique...) pourraient-elles remettre en question certaines

composantes agroécologiques de ces systèmes et comment faire face à cette éventualité ?

SESSION 2 - Systèmes maraîchers péri-urbains agroécologiques : des systèmes vecteurs d'équité et d'innovation devant relever le défi de l'accès au marché

Dans les 30 prochaines années, les villes africaines accueilleront 950 millions de nouveaux urbains. L'alimentation des populations urbaines en produits frais repose en partie sur une orientation des espaces productifs péri-urbains vers le maraîchage. Les systèmes maraîchers périurbains « conventionnels » ont largement recours aux intrants de synthèse, tels que des pesticides ou des engrais. N'étant que très peu ou pas contrôlée, cette utilisation intensive participe à la dégradation sanitaire des productions et impacte la santé des agriculteurs·trices (FAO, 2019).

La question d'une transition agroécologique pour les systèmes maraîchers qui alimentent les villes est donc centrale pour assurer l'accès à des produits sains et dans des conditions de travail et de rémunération satisfaisantes pour les producteurs·trices. Accompagner ces transitions implique de développer des formes de conseil adaptées, inclusives des populations dans leur ensemble (et notamment des femmes, dont le rôle dans les systèmes maraîchers est central). En cela, les Systèmes participatifs de garantie (SPG) peuvent par exemple constituer une solution pour établir un contrat moral entre producteurs et consommateurs autour des conditions de production des produits alimentaires.

Pour illustrer ces propos, dans cette session interviendront :

- **Souleymane Ousmane** (RECA Niger), à propos des dispositifs d'accompagnement des maraîchers périurbains développés par le Réseau des Chambres d'agriculture du Niger (conseil, valorisation des produits, surveillance des intrants chimiques en circulation, prise en compte des innovations paysannes notamment féminines).
- **Anne Panel** (FERT) interviendra pour présenter les activités de la structure avec son partenaire FIFATA à Madagascar, pour structurer l'offre de produits agricoles frais et sains dans les bassins de production autour d'Antananarivo.

C. Intégration des enjeux de transition agroécologique dans les accompagnements des structures intermédiaires et les politiques publiques

Suite aux deux cas concrets qui auront été développés, suivront deux sessions de prise de recul. Celles-ci permettront d'avoir une vision transversale des moyens d'accompagnement aux transitions agroécologiques et du rôle des organisations de la société civile, et d'évoquer en table ronde les contributions possibles des politiques publiques pour encourager les transitions.

SESSION 3 - Les structures intermédiaires comme pivots de la transition : conseil, systèmes de certification et financement

A l'heure où l'agroécologie semble être une réponse envisageable face à différents enjeux (alimentaires, environnementaux, sociaux, économiques...), il est nécessaire de mettre en place des outils d'accompagnement, de conseil, de formation, de suivi, de financement pour favoriser ces transitions. Les structures intermédiaires (organisations de producteurs, coopératives, OSC...) sont des leviers pour tester, développer et mettre en œuvre ces outils.

Sans développer l'ensemble des accompagnements mis en œuvre aujourd'hui par les structures, ni la diversité des méthodes (liées à une diversité d'interprétations des transitions agroécologiques), il s'agira d'approfondir les aspects de conseil, de systèmes de certification et de financement, et ainsi de se demander :

- Comment les systèmes de conseil nationaux tiennent-ils compte des enjeux de transition agroécologique dans les pays du Sud ? En quoi la révision des formes de conseil est-elle incontournable pour s'adapter aux problématiques spécifiques de transition agroécologique comme l'équité (homme/femme notamment), la prise en compte des innovations paysannes ou le partage d'expériences entre pairs ? - **Christophe Rigourd** (consultant associé IRAM) abordera ces questions au regard d'expériences capitalisées dans le cadre du projet ACOTAF au Bénin, au Niger, en Guinée, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.
- Dans quelle mesure les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) peuvent-ils constituer un levier pour la valorisation des produits issus de systèmes agroécologiques, en tant que systèmes de certification moins onéreux et reposant sur un engagement collectif entre acteurs ? - **Yolande Leondaris et Stéphanie Youssi** (IRAM / programme AFAFI Centre) illustreront ces questions sur la base des expériences d'accompagnement des maraîchers de la périphérie d'Antananarivo, Madagascar.

- Existe-t-il des systèmes de financement spécifiques de la transition agroécologique ? Sont-ils adaptés aux enjeux et aux acteurs ? - à l'issue d'une étude réalisée pour le Programme agroécologique de la CEDEAO en partenariat avec SalvaTerra, **Elise Juguet** (Horus Development Finance) présentera une partie des conclusions et recommandations pour le financement des transitions.

SESSION 4 - L'intégration des enjeux de transition agroécologique dans les politiques publiques

Sur le plan national ou régional, plusieurs pays ont adopté des politiques publiques en faveur de l'agroécologie au cours de la dernière décennie. La CEDEAO a notamment initié son Programme Agroécologie en 2018. Ces politiques restent toutefois partiellement mises en œuvre et peuvent se trouver en contradiction avec d'autres politiques publiques en vigueur (subventionnement d'intrants chimiques, tarifs douaniers pratiqués sur certains produits agricoles importés...). Par ailleurs, la majorité des politiques agricoles, dans les Suds comme dans les Nord, ne se donnent aucun objectif de transition agroécologique et ne mentionnent pas l'agroécologie comme un « modèle » de développement agricole pour leur pays. Sur le plan de l'élevage et en particulier du pastoralisme, comme précédemment mentionné, certains acquis des systèmes agropastoraux sont aujourd'hui remis en question par des contraintes extérieures (notamment l'accès aux espaces de pâturage) et nécessitent que les politiques publiques sécurisent ces systèmes de production fortement adaptés à leurs contextes agroécologiques et « par essence » agroécologiques.

Sur le plan des financements, plusieurs d'études récentes se sont penchées sur l'action des agences internationales de développement, souvent avec l'objectif de mettre en évidence le contraste entre leurs discours en faveur de la promotion de l'agroécologie et la réalité des engagements à ce stade. L'Aide publique au développement française a, plus spécifiquement, été analysée dans un rapport commandité à l'institut Basic, qui estime que seuls 13,3% des soutiens financiers étudiés (10 ans de financements français (2009-2018), soit 6,2 milliards d'euros) bénéficieraient à une réelle transition agroécologique (ACF, CCFD-TS, OXFAM, 2021). Ces lectures externes des portefeuilles des bailleurs de fonds, ainsi que le dynamisme du dialogue multipartite autour de l'agroécologie, ont conduit ces derniers, d'une part, à clarifier leur positionnement vis-à-vis de l'agroécologie et de sa déclinaison dans les projets, et d'autre part, à organiser leur redevabilité et leurs méthodes de suivi.

Il s'agira ainsi dans cette session, sous forme de table ronde, de mettre en discussion :

- Quelles politiques agricoles incitatives du développement de l'agroécologie ont été adoptées ? Les objectifs qu'elles se fixent sont-ils en cohérence avec les politiques en place en matière de sécurité alimentaire et/ou de développement économique ?
 - **Gabrielle Humbert** (IRAM, AT pour l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation/CEDEAO) illustrera ces questions par le biais d'expériences sur l'espace CEDEAO
- Les politiques agricoles et d'élevage sont-elles à même d'assurer la préservation des systèmes agropastoraux pour pérenniser leur caractère agroécologique ? - **Bio Goura Soulé** (IRAM, AT pour la CEDEAO)
- Comment les bailleurs de fonds se positionnent-ils pour accompagner la transition agroécologique ? - **Matthieu Le Grix** (Division Agriculture, Développement rural et Biodiversité/AFD) présentera la trajectoire et le positionnement de l'AFD, au regard d'approches d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.
- En quoi le conseil agricole est-il un levier important pour accompagner les transitions agroécologiques ? Pourquoi est-il nécessaire de proposer un conseil spécifique ? Quels sont les leviers possibles pour réformer le conseil agricole ? - **Gifty Narh** (Rescar-AOC) présentera les actions du Rescar-AOC et illustrera ces questions avec des expériences issues d'Afrique de l'Ouest et centrale.